Fiche signalétique

Date d'émission : 20-nov.-2018 **Date de révision :** 20-nov.-2018 **Version** 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit
Nom du produit **Foursome**

Autres moyens d'identification
Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-282

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée pigment.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité
Adresse du fabricant
ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence
Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide vert foncé **État physique** Liquide **Odeur** Faible

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1

Mot indicateur
Danger

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation



Conseils de prudence - Prévention
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
IF ON SKIN: Wash with plenty of water
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Additif pigmentaire exclusif	Propriétaire	100

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler antipoison ou un médecin / médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés
Produit chimique. Mousse. Monoxyde de carbone (CO). Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques du produit
Non déterminé.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Isolez immédiatement la zone de déversement ou de fuite. Restez au vent et hors des zones basses.Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Petits déversements: Absorber avec de la terre, du sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. Grands déversements: Endiguer le déversement pour l'éliminer plus tard. La surface peut devenir glissante après un déversement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuelle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver / conserver dans le récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris les aliments pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition Aucune limite d'exposition pour noter ingrédient (s)

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes ou écran facial.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Gants résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire En présence de vapeurs ou d'irritation, une protection respiratoire approuvée par NIOSH pour les vapeurs acides doit être portée.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide		
Aspect	Liquide vert foncé	**Odeur**	Faible
Couleur	Non déterminé	**Seuil de perception de l'odeur**	Non déterminé

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	7-8	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	NA	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	~1.3 g/mL	
Solubilité dans l'eau	Susceptible de dispersion	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter
Aucun connu.

Matières incompatibles
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux
Fumée, vapeurs, et des oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Ingestion Ne pas avaler.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Additif pigmentaire exclusif	> 90 mL/kg (Rat)	-	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Mesures numériques de la toxicité
DL50 orale aiguë (Rat): Indisponible
LD50 cutanée aiguë (Lapin): Indisponible
CL50 d'inhalation aiguë (Rat): Indisponible
Irritation de l'oeil: Irritant.
Irritation cutanée: Irritant
Sensibilisation cutanée: Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité
Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Persistance/Dégradabilité
Non déterminé.

Bioaccumulation
Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité
Non déterminé

Autres effets nocifs
Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

TMD Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Additif pigmentaire exclusif	X	X	X		X	X	X	X

Légende :

TSCA *- États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

LIS/LES *- liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

EINECS/ELINCS *- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

ENCS *- Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

IECSC *- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

KECL *- Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

PICCS *- Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

AICS *- Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA
Ne s'applique pas

SARA 313
Ne s'applique pas

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ne s'applique pas

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ne s'applique pas

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis
Ne s'applique pas

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	**Risques pour la santé**	**Inflammabilité**	**Instabilité**	**Dangers particuliers**
	1	1	0	Non déterminé
HMIS	**Risques pour la santé**	**Inflammabilité**	**Dangers physiques**	**Protection individuelle**
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date d'émission : 20-nov.-2018
Date de révision : 20-nov.-2018
Note de révision: nouveau format

Avis de non-responsabilité
À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique